L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS par année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $40; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, où les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES des mariage et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de laquelle sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 5 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles [illegible] fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires pour la campagne; poêles à navires et à steamboat; aussi, des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 dec—e

MARRONNAGES.

$25 DE RECOMPENSE.—Parti marron depuis plusieurs jours de chez le soussigné, le nègre griffe, nommé JOHN SPRIGGS, charpentier et ci-devant employé par Wm Brand entrepreneur, rue des Magasins. Il est d'environ cinq pieds 3 pouces de hauteur, très actif, intelligent, parlant l'anglais et le français. Il se tient caché probablement dans les environs de la levée où il a été vu dimanche dernier. Il est défendu à toutes personnes de le recevoir, sous peine d'être poursuivies selon les rigueurs de la loi. La récompense susdite sera donnée à la personne qui le logera dans la geôle de la Seconde Municipalité. B. F. FRENCH.
19 m—6 175, Carondelet.

$30 DE RECOMPENSE.—Seront payées à celui qui arrêtera le nègre ADAM, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 6 pouces ayant le bras gauche plus gros que l'autre et un peut lourd, marqué sur les mains de coupures, et figure rouge. ALPHONSE CAMUS. 18 m-4

25 PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné le griffe créole nommé HIPOLYTE, âgé de 17 ans, taille d'environ 5 pieds 3 pouces teint rougeâtre; construction fluet; il était vêtu lors de son départ d'un pantalon et gilet de cotonnade bleue, pieds nus, parle français et anglais et a eu les oreilles percées. La récompense ci-dessus sera payée à celui qui le logera dans une des geôles de cet État, ou le ramènera au soussigné.
Les capitaines de navires ou autres sont priés de ne pas lui donner asile attendu qu'ils seront poursuivis selon les lois. L. ROCQUET,
16 m 95, rue Chartres.

$25 DE RECOMPENSE.—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera et logera dans une des geôles de cet État, le nègre nommé LEWIS, âgé d'environ vingt-trois ans, d'une taille ordinaire, jolie figure, parlant l'anglais et le français, bagayant un peu. Le dit nègre a appartenu il y a deux ou trois ans à feu Pierre Duverger et était alors employé aux travaux de la ville. Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau du Louisianais. 11 mars—2s

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille et très noir, portant généralement un chapeau de laine [illegible] un gilet de drap bleu, ayant aussi des boucles d'oreilles. George est très intelligent lorsqu'on lui parle, mais à l'aphaisonomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à WILLIAM BARNES,
27f Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis 5 mois, le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 30 ans, ayant une tache blanche au côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, fortement constitué; il sait lire l'anglais.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.
10f—3.1ps DÉSIRÉ PLACENTIA.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter la Pharmacie Ruth, et qu'il en a établi une, à l'encoignure des rues Dauphine et St Philippe. Le soin qu'il porte à toutes ses préparations tant chimiques que pharmaceutiques, lui fait espérer la confiance du public.
8 m Ate LARROQUE.

BELLE OCCASION—Sujets recommandés, à vendre—Une griffonne âgée de 27 ans, bien constituée, ayant 2 enfans, une fille âgée de 7 ans et demi, et un garçon de 5 ans, tous en bonne santé. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mr. DIDION, Courtier,
11 mars passage de la Bourse.

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron dimanche matin de la demeure du soussigné, rue du Canal, le mulâtre BEN, emportant avec lui sa valise et ses hardes. Le dit mulâtre est âgé d'environ 17 ans, teint brun, de la taille de 5 pieds, [illegible] pouces de hauteur, chevelure laineuse et [illegible] très rase derrière, ayant des petits yeux, de mauvaises dents et un peu marqué de la petite vérole. Il parle l'anglais et le français et il y a lieu de croire [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le logera dans une des geôles de la ville, en s'adressant à
A. M. NATHAN 81, Canal.
N. B. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont avertis de ne pas recevoir ou employer le dit nègre, sous peine d'être poursuivis selon les rigueurs de la loi. 17m—10

A VENDRE une jolie propriété située à environ trois milles au-dessous du ferry, rive droite du fleuve, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur [illegible] de profondeur; ensemble une jolie maison de maître, cuisine, écurie, cases à nègres &c. Cette terre est cultivée en partie et cultivée en jardin.
Une autre propriété au-dessous de la ville, même rive du fleuve, à environ 4 milles avec toutes les bâtisses [illegible] dessus.
Une lieu de terre au Texas près de la rivière Trinité parfaitement bien située, arrosée par une crue dont l'eau est très bonne, traversée par la route de Liberty à Nacogdoches; il y a sur cette terre plusieurs sources abondantes et bonnes. Les trois quarts de cette lieue de terre sont en terre cultivable et fertile et le reste couvert d'une jolie forêt.
Les titres sont pleinement garantis étant d'anciennes concessions mexicaine, toutes les formalités ont été remplies près du gouvernement texien.
Plusieurs propriétés de valeur dans la ville et les faubourgs.
Une négresse cuisinière une autre excellente gardienne d'enfant et d'autres esclaves recommandés.
On achèterait pour une petite somme de post-notes de la Banque des Citoyens.
Des billets de premier ordre seront escomptés à un taux très modéré.
11 m DIDION, Courtier.

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
rue Toulouse.
Références:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Behlen, P. L. & E. Laguerenne, } Philadelphie.
Birkbead & Pearce, Baltimore.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc

MR. DUPRE, Docteur en Médecine, de la faculté de Paris, récemment arrivé de Véra-Cruz, en vertu de l'expulsion des français du Mexique, offre ses services aux habitants de cette ville. Il demeure rue d'Orléans, No. 49, en face le théâtre. Les personnes qui voudraient le consulter chez lui, l'y trouveront tous les jours, de midi à deux heures. 8m—10

CHARBON de Pittsburgh—Transporté dans la 1re municipalité, à $1 le baril. Les ordres laissés chez D. G. Wire, encoignure des rues Tivoli, Cirque et Prytania, ou à M. F. Jordis, chez Sorbo & Co., 118, rue Royale, seront immédiatement remplis. 9 m

LE DOCTEUR DUPERRON, Dentiste, rue Dumaine, No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, guérit sans arrachement, les douleurs des dents, et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche. 7 mars

AVIS—FOIRE DES ARTISTES ET DES OUVRIERS—Les Directeurs de cette compagnie informent respectueusement les Artistes et les Ouvriers qu'ils sont maintenant préparés à recevoir toute espèce de travaux et d'objets fabriqués dans cette ville, ou dans l'État, pour les exposer à la foire qui commencera vendredi, 15 courant. Les objets devront être envoyés aux directeurs de la foire des artistes et des ouvriers au Muséum de Mr. Plough rue St. Charles no. 38, en y joignant le nom du fabricant et le prix de chaque objet; ceux qui voudront qu'ils soient vendus à la foire voudront bien également y ajouter le prix qu'ils en demandent. 4f

E. BREWSTER et Co., Courtiers d'échange, 39 rue du Canal, achètent et vendent toutes espèces de billets de banque qui n'ont pas cours, ainsi que l'or et les Bullions. 1er m

AVIS—Thomas Smith et Charles B. Smith ayant achetés ma part dans la société ci-devant existante sous la raison de Smith, Hubbard & Co., sont autorisés à faire usage du nom de la dite société pour sa liquidation seulement.
Nouvelle Orléans, 25 février 1839.
6 mars RALPH HUBBARD.

AVIS—Les consignataires des caisses marquées J C A par la Persévérance de la Mobile, sont priés de passer chez les soussignés payer les frais et recevoir leurs marchandises.
ASHBRIDGE & JENKINS.
4 mars 65, rue de la Commune.

LE billet portant les Nos. 17, 30, 48, [illegible] a gagné le gros lot de $13,500 dans la loterie de l'État de la Louisiane, No. 7, extra D. S. Gregory, [illegible] le tirage le 21 février, et vendu par Harvey, [illegible] l'Hôtel de la Bourse, à Jane [illegible] de Valazia, paroisse de Concordia, Louisiane. 25 fev

PHRENOLOGIE
LE Dr HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall, phrénologiste pratiquant recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à l'Hôtel St. Charles. Le Dr H donnera [illegible] contenant une description des caractères, [illegible] facultés mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

AVIS—La société ci-devant existante sous [illegible] de C. Vivier et P. Bouchard, est maintenant dissoute d'un commun accord. M. P. Bouchard est chargé de la liquidation et continuera seul le même genre d'affaire et sous la même raison.
Nlle-Orléans, 14 Mars, 1839.
19 m—3 P. BOUCHARD.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien débitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans des cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 1 m.

ART D'ECRIRE.
ENSEIGNE par Messrs. A. E. Everett, à l'encoignure de la rue Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est de rendre la main aussi légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ornements et les figures seront enseignés en même temps, et l'attention du professeur se dirigera également sur la bonne position du corps, du bras et de la main. Par la position nouvelle que le professeur donne à ses élèves, il leur fait acquérir une écriture formée et solide en peu de temps. Cette méthode ne saurait être en défaut avec l'application nécessaire de la part de l'élève, qui ne peut manquer d'acquérir par cela une main propre aux affaires.
On se rendra au domicile des dames, et on pourra leur enseigner une écriture délicate, légère et nette.
N. B. "Science de l'Ecriture de Mr. Dolbear" à vendre à l'Académie ci-dessus. 9 m

SOLUTION SPÉCIFIQUE.
CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.
En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.
"J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barth[illegible].
Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies uretrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec les préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.
Londres, 27 décembre 1837.
Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.
Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No. 96 rue de la Douane. 12m

NOUVELLE MEDECINE.
Pillules de Tomate Mélangées
Du Dr. G. R. Phelps;
Entièrement Végétales.
MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.
Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayées et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.
Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foi et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres; et est aussi le meilleur cathartique, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.
Les vertus particulières de la plante de tomate a long temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquels elle est formée, le propriétaire l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.
Pour la description de cette importante découverte ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc, voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.
A vendre chez Douce, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 270; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail No 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 112, Vieille Levée, et E. A. Tollanabe, agent en général, No. 13 Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

C. K. JOHNSON, AVOCAT, à Panola, Miss.
Référence à MM. Cornelius Paulding Esq., Allan J. Pearse Esq. } N-O
Beard & Bioren,
Juge Clifton, Jackson, Miss.
Genl. E. L. Acee, Columbus, do
Juge Trotter, do do
S. B. Marsh Esq, Carrolton, do
Dr. P. F. Pendleton, Monticello, do
Hon F W Picken, Caroline du Sud
Hon. Water Thompson, do
James Gregg Esq, do
Hon R Y Hayne, do
Hon Thompson P Player do
Il se rendra aux cours des comtés environnans, ainsi qu'à la Cour des E-U., et ceux qui lui confieront leurs affaires, peuvent compter sur une prompte attention. 8 mars—1a

AUX NEGOCIANS du Mississipi et de l'Alabama—Les billets payables sur demande des banques payant en espèces, seront pris au pair aux négociants du Mississipi et de l'alabama, par les soussignés qui offrent, à vendre au plus bas prix
100 barils, 10 pipes et 20 demi pipes eau de vie,
100 do, 10 do et 20 de genièvre,
10 boucauts rum de la Nelle. Angleterre,
10 pipes esprits neutres (article supérieur.)
20 pipes vin de Catalogne.
J. DE CORDOVA & Co
Nouvelle Levée, no. 109, entre les rues Julie et St Joseph. 8m

[illegible]ureau de la Compagnie d'Assurance Maritime contre l'incendie de l'Ouest—
Nlle-Orléans 6 mars, 1839.

A VENDRE—Le paquebot à vapeur CONSTITUTION, du port de 232 tonneaux, bâti à Cincinnati, en 1829, en bois de chêne et locust, avec [illegible] de racine de chêne, ayant une très bonne machine à vapeur et deux mâts, avec leurs voiles et agrès. Il échoua l'année dernière, lorsqu'il était employé comme paquebot entre la Nlle-Orléans et le Texas; il a subséquemment été retiré et radoubé par Mr. I. Arrot & Highes—Ses fonds sont doublés en zinc, il est très propre à servir comme navire de dépôt, hôtel, &c., à Galveston ou à la baie de Matagorda. S'il n'est pas vendu d'ici au premier avril, il sera, ce jour là vendu à l'encan, sans réserve.
Pour les conditions, s'adresser à
7m—j 1er. av L. MATTHEWS, président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 11 février 1839—Les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de cette institution, le 4 du courant.
Par les actionnaires.
J. W. Chinn, N. Frey,
C. Deblanc, S. H. Leverich,
J. F. Miller, W. M. Beal.
Par le sénat.
G. B. Milligan, J. Bermudez,
C. Adams Jr., L. A. Ducros,
G. Préval.
Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour, M. C. Adams, Jr., a été unanimement nommé président, M. J. B Milligan s'étant retiré.
Par ordre de la direction.
14 f MARTIN GORDON, Jr. Sect.

ON demande quelques bons bucherons, s'adresser à l'habitation de Mr. Pandaloi près des barraques. Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas toute l'aptitude et la pratique nécessaire. 22 fev

SUCRE—22 boucauts de Sucre en debarquement de la goëlette Equateur et à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT,
1er m 59, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE—3140 paniers pommes de terre, en débarquement du navire Lafayette venant du Havre. S'adresser au capitaine à bord, ou à
A. ST. GEORGES,
2 m 78, rue St. Louis.

DEMANDE d'une gouvernante—L'on demande dans une famille privée une dame pouvant se charger de l'éducation d'une jeune demoiselle de 7 ans. Une personne qui serait capable d'enseigner l'anglais, le français, la musique etc., pourrait trouver de l'emploi en s'adressant par lettre à la boite no. 52, au bureau de la poste. 26f

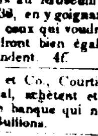
DAHLIAS ET ROSES à vendre.
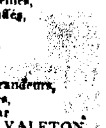
600 pieds de superbes Dahlias de 200 différentes espèces et 200 pieds de roses, moss et autres superbes qualités. Plantes vertes, violettes, arbrisseaux, arbres à fruits et ornements, vignes, &c., S'adresser à
25 fev. WM. DINN, 17 Commune.

FRUITS dans leur jus de Colin,
50 caisses assorties par 12 bouteilles,
10 caisses pâtés et volailles truffés,
50 boites truffes pures,
100 caisses fruits à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs superfines,
30 do do ordinaires
300 boites sardines de toutes grandeurs,
500 de Petits pois accomodés,
Reçus en magasin et à vendre par
LOREILHE & VALETON,
13m 33, rue Royale.

BINOCHE et frère, encoignure Royale et Toulouse, ont l'honneur de prévenir les dames, qu'ils viennent de recevoir leur nouveautés d'été, elles se composent de mousselines satinées et jaconats imprimés, cols et pèlerines brodés, dont les formes sont des plus nouvelles, châles pouls de soie, garnies d'effilés, châles filet unis et brodés, crêpes de chine brodés, foulards pour robes, différents genres, des fichus et cravates et les mérinos pour redingotte. 13 m

A VENDRE OU A LOUER—Un nègre bon sujet avec sa femme, très bon charpentier. S'adresser à MUNFORD PERKS
13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ESCLAVE A LOUER.—Une négresse, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse, [illegible]. S'adresser à MUNFORD PERKS
13 mars Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

ECRITURE—Ceux qui désirent acquérir une écriture pratique et propre au commerce sont priés de s'adresser à l'Académie d'Écriture de la Nouvelle Orléans, à l'encoignure des rues du Canal et Passage de la Bourse.
On enseigne aux messieurs une écriture aisée et rapide et aux dames le style épistolaire.
L'on donne des leçons aux élèves aux heures qui leur conviennent. 13 m

AVIS—Mr. Candide Averrine et Charles Lenble, consignataires de la barque Shannon, du Havre, sont requis de venir recevoir leurs marchandises au bureau du soussigné.
4 mars LEVI H. GALE, 93, Com.

SAVON—250 boites de savon No. 1, de James Gould, en débarquement du navire Carolina, à vendre par 16m DAVIS & HOBART, 18, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT Sr.
LE Mardi 19 Mars, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu par M. Barnett Sr., les propriétés suivantes:
1o. UN LOT DE TERRE, No. 5, formant encoignure, mesurant 39 pieds de face à la rue Gravier; 102 pieds de face à la rue Philippa, où il joint une allée de dix pieds à usage commun, sur laquelle il mesure 20 pieds, intersecte le lot No. 4, sur la ligne de division duquel il mesure 100 pieds, le tout mesure américaine. Sur ce lot une Maison en bois, Cuisine, &c., louée à $60 par mois, par bail échéant le 16 juin 1849.
2o. UN LOT DE TERRE mesurant 34 pieds 9 pouces à la rue Ste-Anne, sur 70 pieds de profondeur ligne parallèle; sur ce lot une Maison No. 140, briquetée entre poteaux, couverte en ardoise, de six appartemens, cour carrelée, puits, latrines, dans le fond de la cour, une cuisine double en briques et chambres hautes pour domestiques; cette propriété est distribuée de manière à pouvoir être facilement louée à deux locataires.
CONDITIONS:
L'acquéreur de la maison rue Gravier, assumera le payement d'un billet de $1040, payable le 1er septembre 1839; au comptant $1500; et la balance à 8 et 12 mois en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale.
L'acquéreur de la propriété rue Ste-Anne, payera comptant $1500 et la balance à 8 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale. Dans le cas où les billets donnés en payement pour le prix des deux propriétés ci-dessus, ne seraient point payés à leur échéance, l'acquéreur ou les acquéreurs s'engageront à payer un intérêt, à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à payement définitif; sans cependant, que cette clause puisse être construite de manière à autoriser un délai dans les payements.
3o. UN NEGRILLON de 8 à 9 ans, orphelin, bon sujet, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: comptant.
Les actes de vente chez C. Pollock, aux frais des acquéreurs. 15 mars

PROPRIETES DE VALEUR A VENDRE,
Un quart comptant et la Balance à 1, 2 et 3 ans de Crédit.
IL sera vendu, Mercredi, 10 avril 1839, à la Bourse de la Cité,
PAR HEWLETT & CENAS,
LES PROPRIETES SUIVANTES:
1o. QUATRE LOTS DE TERRE dans la rue Carondelet, entre les rues St.-Joseph et Julie, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 158 pieds de profondeur à une allée de 25 pieds de largeur. (voir le plan.)
2o. DEUX LOTS DE TERRE sur la rue Nayades, joignant les bâtisses de MM. Beins, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face, sur 120 pieds de profondeur à une allée de 14 pieds de largeur. Sur un des lots se trouve une maison neuve en bois, louée à $40 par mois. (Voir le plan.)
3o. CINQ LOTS DE TERRE à l'encoignure des rues Nayades et Clio, mesurant 120 pieds carrés, étant une très belle location pour bâtir. (Voir le plan.)
4o. QUATRE LOTS sur la rue Apollo, entre Clio et Calliope; mesurant chacun 25 pieds de face, sur environ 190 pieds de profondeur. Nos. 1, 2, 3 et 4 donnant sur le plan; sur les Nos. 1, 2 et 3 se trouve une maison en bois, louée à $60 par mois. (Voir le plan.)
5o. DEUX LOTS DE VALEUR pour bâtir, situés dans la rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, joignant la presse à coton et à un ilet de la Bourse St-Charles, mesurant chacun 25 pieds de face sur environ [illegible] de profondeur; ces lots sont pavés et sont entourés d'un mur et se louent à $20 par mois, (Nos. 11 et 12, voir le plan.)
6o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés à l'encoignure des rues Gravier et Philippa, mesurant en tout, 81 pieds de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur.
Ces propriétés sont avantageuses pour ceux qui désirent placer leurs fonds avantageusement; elles sont bien situées pour des bâtisses et les paiements sont faciles: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, sans intérêt en fournissant des billets endossés et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par devant Wm. Christy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 1 m

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—*Compagnie des Architectes pour le 2me. District de la ville de la Nouvelle-Orléans.*—Nouvelle-Orléans, le 28 Février 1839.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 20 Mars prochain inclusivement pour la construction en briques de sept maisons et cuisines, sur l'ilet compris entre les rues Claiborne, Ste-Anne, Derbigny et Dumaine, faubourg Trémé. Les plans et devis des dites constructions, peuvent être examinés au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, près la rue Bienville.
Par ordre de la Direction.
C. SAMORY, Secrétaire.
4 mars—8,11,15,18 et 20 mars.

LES Soussignés ont reçu par les derniers arrivages, leur assortiment de printemps, composé en partie des articles suivants:
Jaconat et mousselines imprimées,
Perkale et gingams petits dessins,
Gingams noir et mousselines demi deuil,
do pour redingotte et habillements d'enfant,
Coutil de fil blanc et de fantaisie,
Mérinos à habit de diverses couleurs,
Satin noir 3/4 et 4/4 de large,
Satin blanc et couleur fantaisie,
Serge, taffeta et gros de Naples noir,
Echarpes et gants de fils,
Châles en fil & de toutes les grandeurs,
Chemises pour hommes en toile et en jaconat,
Ombrelles en satin unis,
Châles et pointes en bobinet noir et blanc,
Corsets de toute espèce, taffetas et toile cirée,
Laine à broder et canevas,
Alpine et bombazette noir,
Mousselines de laine,
Mouchoirs et foulards assortis,
Bonnets brodés pour enfants,
Cols et pèlerines,
Matelottes en jaconat imprimés et blancs,
Batiste imprimée pour robes,
Bas soie noir et blanc,
Fleur d'oranger et fleur pour chapeaux,
Cravates noir et en couleur,
Chaussons de fil,
Toile d'Irlande de tout les prix,
Do Paris,
Bretagne française,
Ouvre pour serviette,
Bas de coton blanc et écru de toutes les qualités pour femmes et enfans,
Ruban de Satin et de taffeta,
Barège et gaze verte,
Coton blanc divers qualités,
Gants, bretelles, galon, coton à coudre et cordonnet,
Crêpe de toute couleurs,
Mousseline blanche unis et brochée,
Grand bas de fil et de coton écru,
Mousseline à mouchoir et pour rideaux,
Indienne pour rideaux,
Soie d'Italie et quantité d'autres articles qu'ils vendront à de très bas prix en gros et en détail.
E. LEFEBVRE & FRERES,
18an encoignure des rues de Chartres et Conti

A VENDRE en magasin par les soussignés,
340 barriques vin rouge marques diverses de Bordeaux,
170 demi-barriques vin blanc Sauterne et grave,
900 caisses vin rouge St. Julien médoc,
50 caisses Château Margaux,
50 caisses Gruau Larose 24 demi-bouteilles,
160 caisses vin rouge de Bourgogne, Chambertin Romanée, Pomard, Volnay, Beaune, Clos vougeot et Nuit,
200 caisses vin blanc Haut Sauterne,
30 caisses do Chablis,
45 caisses do Meursault,
100 paniers Champagne 1re qualité,
200 paniers Muscatte de Bordeaux,
40 caisses Absynthe suisse,
100 caisses Fruits à l'eau de vie,
25 caisses Kirshwasser,
50 paniers Guignolet d'Angers,
50 paniers Huile d'olive,
25 caisses Sardines à l'huile, de Nantes,
50000 Bouchons pour bouteilles,
50 paniers bouteilles vides.
CHS. ROYER & L. LABATUT,
4 mars 175, rue Royale.

AVIS—James Gray se retirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co., les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles [illegible], sous la raison de Rogers & Co.
New York, 31 décembre 1838. 15 jan

PRESSE PROMPTCOPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qui avait été inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négociants par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez H. GAILLARDET,
10 jan Enc. Orleans et Royale.

A VENDRE—Il sera vendu samedi, le 30 courant par le juge Moore de la paroisse Ste. Marie, Attakapas, les restes du bateau à vapeur Galenian, tels qu'ils se comportent dans le Bayou Têche, vis à vis l'habitation du juge Baker, pour le compte de qui il appartiendra.
16 m FOLLAIN, BELLOCK & BEGELOS.

AUX PROPRIETAIRES D'ESCLAVES—Les soussignés désirent louer quelques nègres pour servir comme domestiques et chauffeurs, à bord d'un bateau à vapeur. De bons gages et de l'emploi constant seront donnés à ceux qui seront capables et sobres.
BOGERT & HAWTHORN,
16m 63, rue Gravier.

LE trésorier de l'association charitable des Pompiers, accuse la réception de deux mille cent quatorze piastres, étant la recette d'un bénéfice donné au théâtre St. Charles pour cette institution, le 12 courant. Il saisit cette occasion de renouveller les remerciments des Pompiers au propriétaire du théâtre St. Charles, ainsi qu'aux dames et messieurs de la compagnie.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1839.
25 jan ANTHONY PARKER, trésorier.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

EXTREME BON MARCHE—Les soussignés offrent à vendre cinq cents douzaines de souliers de femme, assortis en maroquin, satin, prunelle, de toutes couleurs, douillettes, brodequins, socques et autres chaussures de dames et d'enfans. Ne voulant plus continuer ces articles, ils se vendront en magasin à 4, 6 et 8 esc. la paire, au détail.
Les personnes qui pourraient en vouloir acheter par douzaines, trouveront de très grands avantages, en le faisant de suite.
4 mars E. LEFEBVRE & FRERE.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoir des juges de paix, sous l'autorité des États-Unis, et sous celle de l'État de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS.—J. B. BERRY, barbier et perruquier, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son établissement de la rue de la Douane, au No. 5, rue Bienville, entre la Vieille Levée et la rue Clinton. Il espère par son assiduité mériter une partie du patronage public. Son établissement sera ouvert jusqu'à huit heures du soir, les Dimanches exceptés. 14 m

AVIS.—Le public est prévenu en général de ne pas faire de crédit à Mme. ANTOINE FAIVRE, récemment arrivée de France, son mari ne reconnaitra aucune dette contractée par sa femme.
ANTOINE FAIVRE.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839. 9 mars

AVIS—Un jeune homme créole, parlant anglais et français, très bien recommandé, ayant l'expérience des affaires, désire trouver une place de commis dans une maison de commission.
S'adresser par lettre à la poste à la boite No 33.
26f

UNE superbe parure en diamants, forme grappe de raisins, avec sa broche, montée à jour et dans le goût le plus moderne, à vendre par
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
1 m 9, rue Toulouse.

SUCRE—Sucre sur habitation à vendre par
ALLAIN & TREMOULET,
2 mars No. 11, rue Conti.

EN débarquement du navire Shanon, du Havre, et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste.-Anne.

Graines Fraiches de TREFLE, LUZERNE, SAINFOIN et Foin ordinaire (Grass.)
Plant de BOULEAU, PEUPLIERS Suisse et d'Italie, CHARME, (ce dernier, planté en haie, forme des tonnelles et des murailles de verdure magnifiques.)
Semences de FRENE commun d'Europe, et un assortiment de Graines de Jardinage.
On trouve à la Librairie du sieur Lelièvre.—Plan des TORTUGAS, par le capitaine Dumas, livres d'éducation, de littérature, sciences et arts, fournitures de bureaux, articles de dessin et de fantaisie, &c. &c.
12 mars—1ld

EXHIBITIONS.

La connaissance de la nature mène à la connaissance de Dieu.

GRANDE EXHIBITION INTERESSANTE—Au Muséum de Plough, 38, rue St.-Charles, en face de la Bourse.
Miracles du monde microscopique, déployés et illustrés par les pouvoirs étonnants du Mycoscope du Docteur Collyer, composé de miroirs de réflexion, de gaz hydroxigène, à réunir, représentant les objets à l'audience en même temps.
L'on commencera ce soir à 7 heures. 11m

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.
Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)
CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.
Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.
Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fev—3m
N. S. Les Vendredis et Samedis de chaque semaine sont réservés aux personnes de couleur, jusqu'à la clôture de l'exhibition, qui aura lieu prochainement.

BANQUE DE CITE—Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839.—L'assemblée des directeurs de cette Banque a aujourd'hui déclaré un dividende de quatre pour cent sur le capital, payable aux actionnaires à présentation, après lundi 11 courant.
2 mars R. J. PALFREY, Caissier.

BUREAU—De l'assurance des pompiers de la Nouvelle-Orléans. Les actionnaires sont par la présent informés que le 7ème. versement sur les actions, sera dû et payable le 6 avril, au bureau de la compagnie No. 21, rue du Camp. 5 mars.

CHARBON—Les soussignés ont un approvisionnement de Charbon Cannel, Peach-Mountain et de Pittsburg, en boucauts et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs. B. & A. SOULIE,
5m Rue Bienville, No. 55, au premier.

ON demande deux hommes actifs, entendus dans les ouvrages de plantation, pour aller à l'habitation du soussigné où il seront constamment employés.
5m W. E. MURPHY, 139, Vieux-Bassin.

AVIS—Par un acte enrégistré le 29 février 1839, dans le Bureau des Hypothèques, pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, James C. Johnson, de Louisville (Kentucky), et Saml. Bell ont formé une société en commandite pour la transaction des affaires de commission dans cette ville. James C. Johnson est l'associé en commandite, et les affaires seront transigées par
2 mars—1m SAML. BELL.

BANQUE DES AMELIORATIONS—Nelle-Orléans, ce 1er mars 1839.—Tous les billets pour l'escompte qui ne seront pas présentés la veille du jour de l'escompte, avant 3 heures, ne seront pas pris en considération par la direction. Par ordre de la direction. J. H. RABOTEAU,
2 mars Caissier.

AVIS—MM Cazeau, Alex. Colliette Maié, consignataires par le navire Saxon du Havre sont invités à se présenter à l'office des soussignés et retirer leurs marchandises marquées L C J C H J F.
LEVI H. GALE,
28 fev Rue de la Commune, No.

A LOUER—La grande écurie située à la ville de Milnebourg, lac Pontchartrain, à prix raisonnables. S'adresser sur les lieux. 29f

CHARBON CANNEL—Les soussignés reçoivent par le navire Henrietta, venant de Liverpool, une quantité de Charbon Cannel en boucauts, et en grenier, qu'ils offrent à des prix modérés, en quantités convenables aux acheteurs.
B. & A. SOULIE,
28 fev No. 55, rue Bienville, au premier.

LES soussignés ont formé une société pour le commerce de Coutellerie et de marchandises pour les navires, sous le nom de Priestly & Bein.
WM. PRIESTLY,
J. D. BEIN.
Nouvelle-Orléans, 28 fév. 1839. 1 m—1m

A VENDRE en débarquement du navire Marengo,
2 barils saucissons,
12 caisses fromage tête de maure.
20 do do pâte grasse.
1 tonneau fromage gruyère.
à vendre par GUERIN POUVERIN, 4 m.

BOULANGERIE A VENDRE.
LE soussigné offre à vendre à des termes avantageux, pour du papier dont il puisse faire usage, son établissement de boulangerie avec sa propriété située rue du Bayou au coin de Trémé; les établissements sont neufs et la maison de maître qui se trouve entourée d'un joli jardin, a été réparée aussi à neuf, il y a tout au plus huit mois. On vendrait la propriété séparément si on le désirait, mais il serait très avantageux pour une personne qui désirerait embrasser le même genre de commerce d'acheter le tout; la position avantageuse de la propriété peut assurer pour l'avenir une plus valeur réelle, et l'établissement est susceptible d'une grande augmentation.
Si d'ici au quinze de mars un acquéreur ne se présente, la propriété divisée sera offerte en vente publique.
S'adresser, pour tous renseignements au propriétaire, CHARLES MONROSE,
2 mars—6.3ps Au coin du Bayou et Trémé.

DUNLOP, MONCURE et Co négociants commissionnaires à Richmond.
Des avances sur consignations à la maison susdite seront faites par ROGERS, GRAY & Co,
26f 81, rue du Canal.

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.
Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicamens qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur.
28 jan rue Ste Anne. no. [illegible]

A UNE assemblée de la Chambre du Commerce de la Nouvelle Orléans, tenue le 4 courant, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:
"Résolu qu'il soit recommandé aux personnes négociant des traites anglaises, en cette cité, de vendre, acheter et coter le sterling en argent fédérale, en conformité à une résolution adoptée le 2 du mois dernier, par la chambre de commerce de New York,
Nouvelle Orléans, 5 février 1839.
14 fev CHS. BRIGGS, Sect.

A Vendre par les soussignés pour clore une facture.
Mousseline laine.
Sorges.
Manteaux pour Femme.
Parfumerie et quelques caisses liqueurs.
BLANCHAD EIMER & Co.,
2 m 26, rue Bienville.

AVIS AU COMMERCE—Par consentement mutuel, M. Oscar Valeton, à dater de ce jour, ne fait plus partie de notre société. La raison de commerce demeurera la même attendu que MM. Alcide et Léopold Valeton, restent membres de ladite société.
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1839.
30 jan LOREILHE & VALETON.

40 DEMI-PIPES eau-de-vie de 4e. preuve de la marque A Dussaut,
10 do J J Duppuy
12 do Otard Duppuy & Co.
30 do vieille eau de vie,
10 quarts de pipes, 4e preuve, marque JJ Duppuy
20 barriques vins fins,
150 caisses vins fins des meilleurs crûs, à vendre par BARTHET & Co.
29f 20, rue Toulouse.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DU CHEMIN-A-COULISSES D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle-Orléans, 2 fev. 1839.—A l'élection tenue pour choisir des directeurs pour cette Association, le 21 janvier, les personnes suivantes furent nommées.
J. W. Breedlove, J. W. Stanton
J. Landis, Pierre Shannon,
G. A. Prachon, M. Turner,
E. Smith, J. M. Stilwell,
H. Hubbard.
Et le 1er. février, M. JAMES W. BREEDLOVE, Esq., a été unanimement réélu président.
2 fev C. HARROD, Caissier.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils feront aujourd'hui l'ouverture de quelques balles de jaconat et de mousseline nouvelles qu'ils ont reçue par les derniers arrivages, ainsi que quelques autres articles qu'ils vendront à bas prix.
18f E. LEFEBVRE & Frère.

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix, à vendre à des prix très modérés, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,

LE soussigné vient de recevoir par le navire Caroline et Shannon, du Havre, un assortiment complet de drills, qualité supérieure et de couleurs de goût, chapeaux de soie, drap de billard, et cambrics en fil, etc. G. A. BARBARIN,
15 f—1m 103, rue Chartres.

A L'ELECTION des Directeurs de la Banque des Améliorations les personnes qui suivent ont été dûment élues, savoir:
J. M. LAPEYRE,
H. D. PRYRE,
V. ROUMAGE,
J. M. DUCROS,
C. E. FORSTALL,
F. PESCHIER,
A. W. PICHOT.
Et à une assemblée de la Direction tenue le 27 du courant, Mr. J. M. DUCROS a été nommé Président de la Banque.
28 fev J. H. RABOTEAU, caissier.

SEIXAS & GAINES—Rue de la Douane, 147, à l'entrepôt de Granit, entre Bourgogne et Dauphine.
Entrepôt de marbres d'Italie et d'Amérique pour l'extérieur et l'intérieur des bâtisses, tombes, cheminées en marbre, grilles de cheminées en argent d'Allemagne, do. en fonte de Berlin, importées directement, do. en tôle de Russie; ainsi que toutes les espèces de grilles des manufactures américaines.
Le dit entrepôt est aussi constamment pourvu de plâtre, ciment hydraulique et briques réfractaires de diverses qualités. Le tout en premier choix et à des prix modérés. 2 mars—4,2ps.

CARABINES, Carabines, Carabines!!!—Tryon Son & Co. manufacturiers de carabines garanties, No. 134, North 2d. street, Philadelphie, Sollicitent les commandes des marchands du Sud, de l'Ouest; leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont pour la manufacture de ces articles leur permettent de les offrir comme qualité supérieure et à aussi bas prix qu'aucun autre établissement des Etats-Unis.
Ils manufacturent aussi les célèbres pistolets d'Armstreng. 25 fev—3m, 1ps.

CANDIDE AVINENC, Joaillier Bijoutier, arrivant de Paris, informe les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, que l'on trouvera chez lui toutes sortes de parures de la dernière mode de Paris; il se charge de confectionner toutes espèces de parures en joaillerie et bijouterie. On trouvera chez lui un assortiment de lunettes et verres [illegible] de prix.
Son magasin est rue St. Louis, maison de la Bourse, no. 60.
N. B. Toutes sortes d'instrumens de mathématiques, de physique et de marine reparés au magasin ci-dessus. 9m2—1p

CODE DE PROCEDURE—Nouvelle édition publiée par E. Johns & Co.—Les souscripteurs pour cet ouvrage et Messieurs les Avocats en général sont avertis que la nouvelle et belle édition du *Code de Procédure* est maintenant achevée et prête pour livraison au magasin des soussignés.
La liste de souscription pour ce livre est close dès ce jour.
Le Code de Procédure est parfaitement bien annoté, publié en français et en anglais, et exécuté avec le plus grand soin.
Les règles des différentes cours, de justice, [Court Rules,] de cet Etat y sont annexées en forme d'appendix. E. JOHNS & Co, Editeurs.
Encoignure des rues St. Charles et de la Commune. 19 fev—1m

A LOUER POUR TROIS ANS—Un morceau de terre sur le côté d'en-bas de la plantation de M. Fortier, à environ 3 milles au dessus de l'hôtel de Carrollton, dans la paroisse Jefferson, ayant 2 arpents de face et courant 8 milles sur le derrière en allant au lac. Pour les conditions, s'adresser à
H. C. CAMMACK,
13 m Passage de la Bourse.

LE soussigné désirant se livrer à un autre genre d'affaire, offre à vendre son magasin de cigares bien achalandé et situé rue St. Louis, vis à vis la Bourse de Cité. S'adresser pour les conditions sur les lieux.
13 m A. DUCAS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—Cour des Preuves—Lundi 25 mars 1839, à dix heures du matin, en vertu d'un décret rendu le 14 courant par la Cour des Preuves de cette paroisse, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après décrite, les biens appartenant en totalité aux successions de feu Henry Monts et de la feue Dame Catherine Cambre son épouse, et ceux dont une moitié indivise appartient aux dites successions et l'autre moitié à la dame Rosalie Sexnaider, veuve de feu Nicolas Clément, qui a consentie à la vente de sa portion indivise, savoir:
Biens appartenant, en totalité aux dites successions:
1o. Quelques effets de ménage, une petite maison et ses dépendances, sises sur l'habitation ci-après décrite, une paire de bœufs domptés, deux vaches et leurs suivans, un taureau et un cheval.
2o. Douze esclaves dont les noms et âges suivent: Moses nègre américain de champ de 40 ans; Ketter nègre américain de champ de 30 ans; Sam, nègre américain de champ de 40 ans; Phill nègre africain de 26 ans, maladif, Thomas, nègre africain de champ de soixante ans; Isabelle, négresse créole de 35 ans, ayant depuis longtemps une plaie au bras droit qui la prive de l'usage de ce bras, et ses quatre enfans, Hortense mulâtresse de neuf ans, Joachim mulâtre de 6 ans, Auguste négrillon de 4 ans et Clémence négrite d'un an; Thérèse négresse créole de 35 ans, un peu blanchisseuse et cuisinière, et Marguerite négresse africaine de soixante ans.
Biens dont une moitié indivise appartient aux dites successions et l'autre moitié à la dite dame veuve Nicolas Clément:
1o. Quelques instrumens et outils aratoires, du bois de corde, 11 bœufs domptés, 10 chevaux et 8 mulets.
2o. Un nègre américain, nommé André, âgé de 40 ans, bon palfrenier, maladif.
3o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse sur la rive gauche du Mississipi, ayant quatre arpens de face au dit fleuve sur des lignes parallèles de quarante arpents de profondeur, bornée du côté d'en haut par celle du sieur Charles Lagroue et du côté d'en bas par celle du sieur George Vinspencen; ensemble les établissemens et récoltes étant dessus, consistant en une sucrerie, cinq cases à nègre, un magasin à vivres, un moulin à pierre, dix arpens de cannes plantées, et des cannes en matelas pour en planter environ quinze arpens.
Conditions—Le mobilier payable comptant.
Les esclaves payables un dixième comptant, et la balance en deux termes égaux, en tout mars des années 1840 et 1841.
L'habitation payable un tiers en tout mars 1840, un tiers en tout mars 1841, et un tiers en tout mars 1842, en billets par coupons endossés à satisfaction, payables au bureau du greffier de la cour des preuves de cette paroisse ou au domicile de l'une des banques de la Nouvelle Orléans, au choix des vendeurs, avec réserve d'hypothèque sur les esclaves et l'habitation jusqu'à parfait paiement.
Les frais d'actes de vente, d'hypothèque et de main levée à la charge des acquéreurs.
Paroisse St Jean Baptiste, le 16 février 1839.
49f—4,1pe O. LEBLANC, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean-Baptiste. Cour des Preuves—Lundi, 25 Mars 1839, à 3 heures de l'après midi, en vertu d'un décret rendu par la Cour des Preuves de cette paroisse le 14 cou, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio, encanteur soussigné, sur l'habitation appartenant indivisément aux successions de feu Henry Montz et de feue Catherine Cambre son épouse, et à la dame veuve Nicolas Clément, et située dans cette paroisse, sur la rive gauche du fleuve, les biens suivans appartenant aux successions de feu Syphonen Montz et de feue Emerante Sexnaider, son épouse, savoir:
1o. Une paire de bœufs domptés, quelques effets de ménage et autres objets.
2o. Une négresse américaine nommée Anna âgée de 20 ans, domestique.
Conditions—le mobilier payable comptant.
L'esclave payable en deux termes égaux, en tout Mars des années 1840 et 1841; en billets endossés à satisfaction, payables au bureau du Greffier de la Cour des Preuves de cette paroisse, avec réserve d'hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les frais de l'acte de vente, d'hypothèque et de main levée à la charge de l'acquéreur.
Paroisse St-Jean-Baptiste, le 16 Février 1839.
19f 4—1ps O. LE BLANC, Juge.

PERDU.—Une bouteille en fer de vif argent a été perdue aujourd'hui d'un dray, entre la Levée et la rue Bienville. Les marchands de drogues et autres sont avertis de ne point acheter cet article s'il leur est offert en vente sous des circonstances qui pourraient faire naître des soupçons.
La personne qui l'aurait trouvée sera libéralement récompensée en apportant l'article à
F. DE LIZARDI & Co,
13 mars rue Royale

DEMANDE d'un Jardinier—On a besoin d'un homme de bonne conduite, qui entende le jardinage et le soin des volailles, &c. S'adresser au no. 45, rue Bienville. 13m

LEA BUNKER & Co.,
Marchands de produits à Commission.
A Philadelphie.
Références à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co.
William & Lindley.
13 mars -Nouvelle-Orléans.

AVIS—Les souscripteurs à la carte de l'Ouest et des États-Unis, de Mitchell, sont priés de venir les recevoir, à la salle de nouvelles de la Bourse St. Louis.
On a aussi besoin d'un jeune homme.
8 fev JAMES FILTZPATRICK, agent.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

AU BAZAR DES PARFUMS.
Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. 238.
importation directe de Paris, Grasse et Marseille.
LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations de ses marchandises, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, voudront bien la lui continuer.
On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.
EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR
[illegible]
Caprice de [illegible], bouquet des dames, chèvrefeuille, réséda héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambre, œillet, [illegible], mousseline, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, garofolle, fleur d'orange, vétiver, amandine, cassie, muguet, magnolia, ambre, [illegible], ambrosie, portugal, marechal, mille-fleurs, verveine, bouquet, &c.
POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.
(A toutes les odeurs, en pots et à l'once.)
Graisse d'ours, moëlle de bœuf, macassar, de chérubins, orientale noire ou d'ébène, tonique au rhum et au quinquina, moëlle de bœuf au rhum, du bon docteur Dupuytren, phytrix, trésor des cheveux.
POUR TEINDRE LES CHEVEUX.
Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritie du Liban, eau athénienne pour dégraisser les cheveux.
POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.
Pâte d'amande blanche et bise à la livre ou en pot, [illegible] pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier de noisettes, pâte veloutine, serkis du sérail, pâte au miel, à la reine et assorties à toutes les odeurs.
POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.
Pâte d'amendine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), de concombre, de [illegible], de rose, d'albâtre, de Vénus, de neige, de Perse.
HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.
Huile de macassar, florale, lustrale, oléine, balsamique fixateur, [illegible], de graisse d'ours parfumée, fluide de Géorgie, fluide merveilleux, au beurre de cacao, huile capilophyle.
SAVONS.
De Demarson à la rose, de Windsor, rosset blanc, de Naples, [illegible], de palme, de guimauve, [illegible], d'amande amère, d'avelines, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et assortis d'odeurs.
CREME DE SAVON.
D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de [illegible], d'ambroisie, aux jaunes d'œufs.
EAUX POUR LA BOUCHE.
Eau balsamique, d'entrifice, de grenough, de gayac, pyrèthre, [illegible], paraguayroux, beaume d'entdaire, cochlaria, miel anti-scorbutique.
POUDRE POUR LA BOUCHE.
De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, odontalgique, odonte, hile, dentrifice.
POUDRE A-POUDRER.
De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, &c. &c.
Corps de poudre pour les sachets.
Dépilatoire, etalite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houpes de cigne.
Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, en flacons et en cetagnons, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentale et de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, de vinaigre, poudre de savons, vinaigre des quatre voleurs, rafraichissant, concentré; de malte, de rouge, acidule de rose, essence de savons, eau de luce, eau des fumeurs; opiat liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.
Articles de Toilette. Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, à peignes, à poudre et à la glace, crêpons de Strasbourg, cure-dents, cassolettes, patchouly en feuilles, vétiver en racines, grattes-langues, sachets et sultanes en soie parfumés, cuirs à rasoirs, portefeuilles [illegible], nécessaires à barbe, cols en satin, cravates et bretelles [illegible], gants.
Enfin un grand assortiment de nouveautés en tous genres, et particulièrement ce qui concerne la brosse de toilette et la parfumerie.
1 fev F. MAUBERRET.

AVIS—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitants de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé [illegible] pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, il espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
Rev. Dr. Clapp,
à MM. Stetson & Avery, & Henderson & Gaines.
Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp 24j—tj.

VOITURES—Les soussignés reçoivent par les derniers arrivages de New-York des carosses, barouches, gigs de toutes qualités, tilburys à siège fermant, phaetons, standhopes, sulkies et waggons, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co,
27f 46 & 48, rue Royale.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

E. BREWSTER et Co, Courtier d'échange, 39, rue du Canal, offrent en vente
$4,000 Notes du Trésor des E. U. portant 5 p 0/0 d'intérêt.
3,000 Or Américain.
5,000 Check de banques sur N.-York à vue.
4,500 id id id
750 Billets à vue,
2,500 Post notes de New-York. 1 m

AUX PLANTEURS—Les soussignés offrent en vente moulins à mais, do à égrener, de Mulier, ainsi que des couteaux à ébancher et couper la paille, et une variété d'autres instruments aratoires; graines de jardin et de champ, livres d'agriculture, arbres fruitiers et d'ornement. Des Catalogues contenant la description et les prix de chaque article sont fournis par les soussignés ou par
SHALL & BROWN,
Qui sont leurs agents, à ceux qui désirent acheter.
ROBERT SINCLAIR & Co.
Vendeurs de graines et manufactriers,
9 fev Baltimore.

A Vendre par les soussignés.
10 pipes genièvre de Hollande,
25 barils anisette do
50 do genièvre du Nord, marq. anana
50 do eau-de-vie do [illegible] preuve,
200 caisses kirsh, qualité supérieure.
27f J. & L. GIRARD, 78, Vieille Levée.

WHISKEY rectifié—100 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par
WM. C. TOMPKINS & Co.
18 m 91, rue de la Commune.

BEURRE—30 firquins beurre de [illegible] et à vendre par G. DOBBY.

MR. THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par le navire la Caroline, plusieurs caisses de beaux madras fond [illegible], une caisse de gants de peau, des écharpes et schalls [illegible]. En déballage en ce moment, 10 caisses de Jaconats et indiennes françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'embrodées, brosses, peignes, etc, mousselines et linons [illegible] pour moustiquaires et rideaux, mouchoirs de batiste, dentelles blanches et noires, blondes, voiles blondes, soieries, schalls, rubans, chemises de couleur, bretelles, souliers de femme, etc. etc. Il reçoit par tous les arrivages, des assortiments de broderies en grande nouveauté et en articles courants. Ces articles dont la fabrication est confiée à des personnes associés, MM. J. Louvrier & co., rue de Clery, No. 23, à Paris, sont vendus ici à des prix fort avantageux.
Encoignure Royale et St. Louis.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.
J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.
Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.
N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Muh, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.
Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à leur art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, d'abord, et la balance du capital non appelée, ensuite sur billets d'escomptes.
Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.
Par ordre de la Direction.
21 jan. J. H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
CETTE Banque tire sur New-York des checks.
31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE
LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont très modérés. 10 jan

LES soussignés ont formé une maison de commission sous la raison de commerce de Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
4 nov 26, rue Bienville.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 9 février 1839.—Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.
8 fev A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS—7 Février 1839.—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
8 fev G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr., James G. Brown } Nouvelle Orléans.
RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co, Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. } Nouvelle Orléans.
Winslow & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co, Griggs & Chickering. } Boston.
M. B. Denman & Co, Charles P. Massey & Co. } Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co. } Buffalo, N. Y.
David T. Morgan, } Pittsburg.
Whitesides, Campbell & Co. } Marietta, Ohio.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq. } Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, } St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co, James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARRILE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 134
17 dec—6m

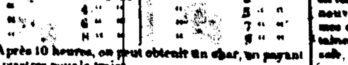
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		*De la Nlle. Orléans.*	
Char à cheval	4 h. A M	Char à cheval	5 h. A. M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M.
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant [illegible] piastres pour le trajet.
CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures du soir, de la rue du Canal et à 8 heures et demie du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve, rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

BRUSLÉ & LESSEPS—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.
Au moment de la reprise des affaires, viennent rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que,
Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la reliure et réglure de toutes les livres de banque, de bureau publics et de commerce.
Ils ont reçu par les derniers arrivages, des canifs de Rogers.
Plumes de Perry, [double patente extra-fine pointe de Gillott [métallique et d'oiseaux].
De Aob—Congrès et aigle.
Encre de Perry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne d'oie et de corbeaux.
Cire [illegible] de Londres, cire dernière en boîtes de ferblanc de ½, ¼ et 8 de livre.
Papiers de toutes dimensions.
Papiers pour plans et à dessiner.
Cartes blanches satinées d'ivoire et émaillées, bar coloriées et émaillées.
Cartes à jouer.
Ils tiennent aussi des blancs de Douane, tarif des Droits &c &c
Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et [illegible] qu'ils ont en main quelques livres de loi, et de médecine [illegible] en recevront continuellement. 19 oct

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS, consistant en: Habits et Lévites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons satinet, gilets de dessous en satin noir et broché, soie et velour, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des robes de bal; redingotes en laine de chèvre tressée, garnies en velour; quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux, manteaux de dames très élégans et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur le prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 dec 13, Vieille Levée, au premier.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON.
Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départements de la guerre et de la trésorerie, a ouvert l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre les chevaux perdus au service des États-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde, ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'État de la Virginie que contre les États-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.
M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, ou qui ont occupé des emplois publics à Washington.
Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.
Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans 13 fév—1an

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons bouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.
ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.
ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline et batiste brodées, mouchoirs de batiste brodés et sans [illegible], manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, chemisettes, [illegible] brodées, parapluies et autres articles.
ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs, de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie.
19 dec—6m VOR. DECAUX, 75, rue Royale.

DROGUES ET MEDECINES—400 paquets drogues nouvelles, par le navire Vicksburgh et le brick Catharine, qui seront débarqués dans peu.
Aussi: Huile de lin, blanc de plomb, jaune espagnol et rouge vénitien, à vendre par
5m J. B. PREVOST, 39, rue du Camp.

BANQUE DES AMELIORATIONS—Nouvelle-Orléans, ce 13 Mars 1839.—La direction de cet institution procèdera vendredi 22 du courant, à la nomination d'un caissier, en remplacement de Mr. J. H. Raboteau, démissionnaire.
Par ordre
14 mars—9f LOUIS BERNARD, Caissier par intérim.

A LOUER.

A LOUER—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable.
S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER—Un joli bureau situé au No. 33, rue Gravier, à louer par
18f E. & N. ANDREWS, 33, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne.
Et un appartement au premier rue de Chartres 123. S'adresser chez
4 f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Un magasin No. 19, rue Bienville, s'adresser à
5f NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER—Les trois étages au-dessus du magasin maintenant occupé par Dupeux & Fernandez, encanteurs, rue de Chartres no 114. Possession en sera donnée le 15 de ce mois; pour les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à
1fev DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer.
S'adresser à PALFREY & Co.
28 jan 58, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu. No 19, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur le devant.
S'adresser à P. H. GALLWEY,
31 jan 25, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands-Hommes près l'Esplanade.
29 jan R. BRUGIER.

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût récemment peints et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donnée dans peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 29 rue de Chartres. 15 janv

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de [illegible], situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.
Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à
H. PALOC & DUFOUR.
11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER.
11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
31 dec

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et dépendances vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. DeJohns, No 370, rue Royale. 19 nov

A LOUER—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.
Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
30j 123, rue de Chartres.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc WM. FURST, secrétaire.

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 9, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Museum, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre intérieur de 3/4 de pouce à 2 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m

AUX PROPRIETAIRES D'ESCLAVES—Les soussignés désirent louer quelques nègres pour aller à bord d'un bateau à vapeur. De bons gages et de l'emploi constant seront donnés à ceux qui seront capables et sobres. BOGERT & HAWTHORN,
14m 63, rue Gravier.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nelle Orléans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qu'il paieront aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839. R. BRENNAN. 14 jan

BAZAR PARISIEN—Encoignure Royale et du Maine—MM. NORMANDIN & BARRAUD ont l'honneur de prévenir qu'ils viennent de recevoir un très grand assortiment d'objets d'été, dans les goûts les plus nouveaux, ainsi que différents articles de parfumerie qui n'ont pas encore paru et sortant de la maison Monpelas; on peut être assuré de trouver un très grand choix dans les articles suivants:
Chapeaux pour hommes en cachemire, de diverses couleurs, fort commodes pour l'été, par leur légèreté; do. de feutre gris, do. en cachemire choix; do. d'enfants; casquettes d'été, bretelles, jarretières, bracelets, chemises de couleur, en calicot et jaconas, do. blanches en toile, percale et batiste; cravates de dessins les plus nouveaux; gants de soie de toutes couleurs, pour dames et messieurs, do. de fil d'écosse, do. en filet, mitaines en filet, soie, cachemire; bas et chaussettes en soie, unis et à jour, do. de fil d'écosse, [illegible]; mouchoirs [illegible]; foulards, éventails dans les dessins très variés; peignes d'écaille en tout genre, brosses à tête, à habit, à peau, &c. &c.; nécessaires, miroirs de voyages et de toilette; cannes, parapluies, cravaches, éponges, bourses, porte-feuilles, cordons, broches; St. Esprit; agrafes, cordons de montre; perles, rasoirs, couteaux [illegible] ongles; cafetières d'une nouvelle invention, distillant le café en dix minutes &c. &c.
PARFUMERIES.
Lampes odoriférantes des merveilleuses par l'odeur qu'elles répandent dans l'appartement et chassent les miasmes malfaisants; poudre et élixir de Pelletier pour l'entretien des dents et des gencives; eau balsamique, do. de Hatot, huile et extrait de la renaissance, fluide merveilleux pour l'entretien des cheveux; cold cream pour la peau, crème de concombre, véritable poudre de riz; eau athénienne; sachets chinois, de patchouli pour embaumer le linge; huiles, pommades, savons, eau de Cologne en caisses et flacons d'odeurs de première qualité.
Malles de parfumeries assorties, genre de Marseille, contenant 100 articles différents de premier qualité, une grande quantité de pommades, crème de Perse, savons, eau de Cologne, eau de vie de Lavande et extraits d'odeurs, à vendre en gros.
Au moment des départs pour la campagne chaque dame s'inquiète avec raison, si dans le pays qu'elle a choisi pour passer la saison, elle trouvera un coiffeur, ce qui manque le plus souvent, MM. Normandin & Barraud croient pouvoir ôter cette inquiétude aux dames louisianaises en leur rappelant qu'ils ont le dépôt des peignes Puget qui obtiennent, tant de succès par la facilité qu'une personne a de se coiffer elle-même; avec un peigne on peut varier trois et quatre coiffures; les peignes Puget sont donc un objet indispensable.
12 mars—10 NORMANDIN & BARRAUD.

PAR DIDION, Courtier.
UN joli TERRAIN, situé au faubourg des Religieuses, dans l'ilet No. 2, désigné par le No. 11, du dit ilet, entre les rues St. André, St. Amand et Ste. Marie, mesurant 60 pieds français de face à la rue St. Amand sur 180 pieds de profondeur.
Une Maison, rue du Quartier, en brique à étage.
Une do rue Perdido, près du Cirque.
Deux Maisons, rue St. Philippe, faubourg Tremé.
Deux do rue St. Ferdinand, faubourg Marigny.
Une Maison, rue des Remparts, près Canal.
Une jolie propriété sur la rue Claiborne.
Et quantité de Terrains vides.
Actions de la Banque du Commerce, à vendre.
14 mars

DEPOT DE VINS RENOMMES.—Constamment en magasin et régulièrement approvisionné un assortiment des vins les plus renommés, garantis purs et véritables tels qu'ils sont importés, Liqueurs, Bière de Londres &c.
Vins du Rhin,
Leisten & Steine vieux, premier crû,
Steinberger Lait de Notre Dame,
Johannisberger, vin du Rhin mousseux,
Rudesheimer, Hochheimer de 1825 et 1827,
Marcobrunner, Graefenberger, Niersteiner,
Verres à vin du Rhin,
Vin de Bordeaux,
Château Margaux et Château Lafitte,
Larose, St. Julien et St. Emilion première crûe,
Palmer Margaux en caisses de 3 doux.
Léoville, St. Estèphe et St. Julien vin de table,
Quelques tierçons de St. Julien Médoc,
Vins blancs, Hermitage, Sauterne, Barsac, Graves,
Vins de Dessert: Lunel et Frontignan [illegible] véritable,
Vins de Champagne,
Blanc et rose, Sillery et œil de Perdrix,
Vins de Bourgogne,
Romanée, Chambertin, Clos de Vougeot,
Nuits, Bourgogne mousseux,
Vieux véritable, mis en bouteilles à Oporto,
Vin de Madère,
Réserve, premier choix, et London particular en [illegible] de pipe,
Première qualité vieux Réserve, Sercial et London particular en caisses, importation directe, [illegible]
Liqueurs,
Marasquin di Zara, véritable,
Liqueurs assorties Martinique véritables de veuve Amphoux,
Do. surfines assorties de Bordeaux,
Anisette surfine de Bordeaux blanche et rosée.
Vieux Ratafia de Grenoble,
Absynthe Suisse et Kirschwasser,
Fruits à l'eau de vie de Bordeaux,
Vinaigre de vin blanc de Bordeaux,
Bière de Londres, Porter et Ale,
Fromage anglais de Cheshire, en Boîtes de ferblanc.
E. JONS & Co.
19 m—18 Enc. St. Charles et Commune.

A VENDRE—Une HABITATION établie en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au-dessus de la N.-Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpens, dont huit cents sont cultivés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-cinq esclaves—Quatre vingts chevaux et mules—Trente-cinq paires de bœufs de trains, deux cents moutons et d'autres bestiaux, consistant en vaches, cochons, &c. &c., et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec ou sans les nègres et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à
ACHILLE SIGUR,
ou à GEO. E. COOLIDGE,
17 jan No. 56, rue Gravier.

LE soussigné offre à vendre à des prix raisonnables, à son magasin, No. 72, rue Conti:
200 paniers champagne,
180 caisses vin de Sherry,
50 do vin d'Oporto,
100 do vins fins, tels que Château Margaux, Château Lafitte, St-Emilion, &c.
100 do Chocolat de Boston;
300 do Savon;
50 de Blanc de Baleine;
50,000 Cigares de la Havane;
20 Tierçons Madère;
20 do vin de Sherry;
1000 Sacs Plomb;
30 barils eau de vie américaine;
20 do Genièvre du do.
14m—9s HENRY TETE.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitants et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement.
[11 octobre] H. BEACH & Co.

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE—Le navire A 1 LAGOOD, capt. Freeman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée peut prendre 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
19 mars 22, rue Bienville.

POUR BOSTON—Le beau brick A. 1. HOKOMACK, capitaine Fallman, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
19 mars GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière ORIENTAL, capitaine Wormstead, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à E. & J. ANDREWS,
19 mars 33, rue Gravier.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière CASSIUS, capitaine Pressely, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira aujourd'hui. Pour fret de 50 barils dans la cale ou 200 barils sur le pont ou passage, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS
18 mars 65, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH—La goëlette de 1re classe DEBTER, capitaine Mason, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans quelques jours. Pour fret de 100 barils qui seront pris à bas prix, ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
18 mars 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot A. 1. NORMA, capitaine Bearson, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
18 m R. GRONING & Co.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ECHO, capitaine Richardson, ayant sa cargaison engagée, sera expédiée pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
18 mars 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Le brick A 1, fin voilier MISSISSIPPI, capt Davis, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
KIDDER & HEAD,
16 mars 34, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Le brick CORINTHIAN, capitaine Hagues, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
16 mars KIDDER & HEAD, 34 Poydras.

POUR BOSTON—Le brick de première classe, VOLTAIRE, capitaine Stahn, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché Ste. Marie, ou à ED. A. BRIDGE,
14 mars 86, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le schooner fin voilier JASPER, capitaine Tuesler, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
EDWARD A. BRIDGE,
14m 60, rue Gravier.

FRET SUR LE PONT DEMANDE.
—On a besoin de 50 tonneaux de fret sur ce pont d'un bâtiment de première classe, allant à Boston, qui seront pris à bas prix. S'adresser à
15m ED. A. BRIDGE, 60 rue Gravier.

POUR BOSTON.—La goëlette fine voilière SOUTHERNER, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre encore 200 barils. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 mars GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard & Co.—Paquebot du 15 courant.—Le superbe navire paquebot CHEROKEE, capitaine B. Loring, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, au quai de la rue St.-Joseph, ou à
18m JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick A 1. COMMERCE, capitaine Towle, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret sur le pont, que l'on prendra à bas prix, ou passage, s'adresser au capitaine Towle, ou à JOHN A. MERRITT,
13 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick fin voilier GLEANER, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
13 mars 34, Poydras.

POUR BOSTON—Premier navire—Le brick PILGRIM, capitaine Campbell, ayant toute sa cargaison à bord, partira Jeudi soir positivement. Pour passage, seulement, s'adresser à
13 m GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR PROVIDENCE—La goëlette fine voilière SAMUEL SLATER, capt. Brightman, sera expédiée sous peu. Pour 15 tonneaux de fret lourd, s'adresser à
18m E. & J. ANDREWS, 33, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—La goëlette fin voilière ECHO, capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
13m 65, rue Commune.

Ligne de Paquebots entre la Nlle Orléans et Apalachicola.
Devant succéder la goëlette Hudson pour Apalachicola.—La goëlette fine voilière TALMA, doublée et chevillée en cuivre, cap Burrows, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour le fret de 300 barils ou passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
13m 65, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Le navire fin voilier A1 LAGONA, capitaine Freeman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée peut prendre encore 200 barils. Pour passage, s'adresser à
13 mars GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

LIGNE de paquebots entre la Nouvelle Orléans et BALTIMORE.—Ce soir.—La barque paquebot IRAD FERRY, ayant toute sa cargaison à bord, partira ce soir. Pour passage seulement, s'adresser à
13 m GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick HECLA, capitaine Whiting, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN A. MERRITT,
13 mars 53, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Paquebot régulier—Le navire fin voilier EMPIRE, classé A 1, capt. Baker sera expédié Samedi prochain ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
13 m 93, rue de la Commune.

PORTS ETRANGERS.

POUR ST. IAGO DE CUBA—Le brick fin voilier EMILY DAVIS, capitaine Steel, partira pour le port ci-dessus. Pour fret pour 200 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
KOHN DARAN & Bo.
18 m 38, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—La barque fine voilière CLARION, capt. Young, partira positivement Samedi prochain, 23 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 20 passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 18 m

POUR LA HAVANE—Le beau brick AUDUBON, doublé et chevillé en cuivre, capt. Sabater, partira positivement Mardi prochain, 19 courant. Il peut prendre 300 barils de fret. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 5 heures R. GRONING & Co. 18 m

POUR LA HAVANE—Le beau brick AMBOURGEOIS LOUISE ET EMILIE, capitaine Meklen-Shatt, partira pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
SCHMIDT, WERNER & Co,
18 m 16, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière, ECLIPSE, capt. [illegible], du port de 80 tonneaux, ayant déjà une partie de son chargement à bord, partira immédiatement pour le port susdit. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la rue Jefferson ou à
SAMUEL DEPAS,
15 m 60, rue Jefferson.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire ROBERT BRUCE, capitaine Harkness, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
KENNEDY, DUREL & CO,
15 mars Ou à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole AL CARLOTA, capitaine José Fontanille, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
17m R. GRONING & co.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. fin voilier ELIZABETH, capt, Thayer, peut prendre 150 balles de coton et partira Mercredi prochain. Pour la balance du fret ou passage pour 9 passagers de chambre, s'adresser à
13 m L. H. GALE, 93, Commune.

POUR MATAMORAS—La goëlette bien connue CUMANCHE, capt. Magatellier, ayant reçu ses [illegible] commencé à prendre son chargement et sera expédiée sous peu pour Rio-Grande. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
9 m 9, Toulouse.

POUR PORT-AU-PRINCE—Le brick fin voilier JAMES DRUMMOND, capitaine Blunt, pourra porter 1000 barils et ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse à coton d'en bas, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
9 mars 86, rue de la Douane.

PAQUEBOT REGULIER POUR GALVESTON, HARRISBURG & HOUSTON—La goëlette fine voilier AMAZON, capitaine Kelley, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord, partira lundi prochain. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
26 fev 65, Commune.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière G. H. WETTER, capitaine Delvaille, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port susdit. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
12 mars 27, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE—Passage seulement—Le superbe brick CHARLES EDMONSTON, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Charles Richardson, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira cette semaine pour le port susdit. Pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 20 passagers, s'adresser à bord, en face des magasins rouges, ou à
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co.
12 mars 36, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick PRESIDENTE, capt. Pages, sera prêt à recevoir du fret aujourd'hui, pour le port ci-dessus et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
5m J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

POUR MARSEILLE—Devant partir sous peu—Le brick fin voilier EVEREST, capitaine Fiché, est prêt à recevoir du fret. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à Mr. J. B. JUETTE,
12 mars No. 54, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire L'ALEXANDRE TOUSSIN, capt. Lakemann, sera expédié sous peu. Pour fret d'environ 300 balles de coton et pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BLANCHARD EIMER & Co.
7 mars 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Devant partir jeudi prochain—Le navire paquebot A 1. PLATINA, capitaine Wm. H. Dunn, partira [illegible] et peut prendre 150 balles de coton. S'adresser à L. H. GALE,
21 m 93, rue de la Commune.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile.—Le paquebot à vapeur GIRAFFE, capt. Swiler, partira du bout du chemin de fer tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de 10 heures du matin, et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur la plus grande ponctualité. 7 jan.

MALLE DES ETATS-UNIS—Pour le Bayou [illegible] et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant les jours mentionnés. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Obouvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
GOURDAIN & BENIT,
29 nov 12, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER.
29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.
NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les samedis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désireront visiter les Attakapas par les Opélousas.
Le steamer GALINIAN, [illegible] de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des basses eaux—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Ozilios, des voitures pour leur transport, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 sept FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et meublé en première classe, [illegible] par le capitaine [illegible] sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
23 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien lancé [illegible] construit depuis deux ans, et bien réparé: il peut porter 120 tonneaux et ne coûte que [illegible] piastres et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
4 oct 30, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Mossbank—La vente de ce superbe steamboat qui devait avoir lieu le [illegible] courant, ayant été renvoyée jusqu'au 30 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYENE, ou à
5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis, à midi. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passage sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 dec

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de cannes. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se composera des navires suivants:
YAZOO, Capitaine Drake
MISSISSIPI, " Bode.
LOUISVILLE, " Allen.
SARATOGA, " Hathaway.
HUNTSVILLE, " Eldridge.
SHAKESPEARE, " Palmer.
Ces bâtimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation; [illegible] des emménagements élégants pour les passagers: ils seront commandés par des capitaines [illegible]. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront [illegible] en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, les espèces, l'argenterie &c. à moins qu'on en ait fait établir la valeur sur un connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 janv JAMES E. HULLIN, 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages entre les ports ci-dessus, ils sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagemens, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:
CHEROKEE 440 tonneaux capitaine B. Loring.
CAROLINA 400 " " B. Lomat.
CHARLESTON 375 " " D. Eldridge.
COLUMBIANA 325 " " G. Barker.
CORSICA 300 " " Harding.
Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, [illegible] doublés et chevillés en cuivre, [illegible] commandés par des capitaines d'une grande expérience [illegible]. Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui y seront expédiées; [illegible] envoyées par ces navires.
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents,
JOHN A MERRITT,
53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises [illegible] consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET BALTIMORE.
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:
Navire SEAMAN Capitaine Minor,
Barque MARY, " Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf) " Stevens,
" SOLOMON SALTUS, " Lathan,
Brick ARCHITECT, " Gray.
Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien [illegible] d'un faible tirant d'eau et arriveront [illegible] Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront [illegible] du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour la dite ligne à Baltimore; les frais occasionnés pour les marchandises chargées seront avancés ici [illegible]. Le prix du passage est fixé à $60. [illegible] de première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux-remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
[illegible] 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
(Nouvelle Ligne.)
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS [illegible] la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons. 27 Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons. 11 Dec
Navire Arkansas, capt. [illegible] 637 [illegible]
Navire Saratoga, capt W. Hathaway, 548 [illegible]
Navire Nashville, capt D[illegible], 540 [illegible]
Navire Kentucky, capt [illegible], 493 [illegible]
Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, [illegible] construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleurs provisions. Le prix du passage à la chambre est de $90, sans vin ni liqueurs; les officiers et l'équipage [illegible]
H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.
[illegible] seront pas responsables des [illegible] quincaillerie, marbre ou granit, [illegible] des paquets ou objets à moins qu'un [illegible] soit fait et signé au bureau des agens [illegible]

DROGUES ET [illegible] J. B. Prévost s'est établi en cette [illegible] en général de drogues en gros. Il [illegible] un grand envoi de drogues fraîches [illegible] des termes libéraux. Il sera [illegible] les pharmaciens de la ville [illegible] les médecins, négociants et [illegible] en cette ville. Son intention est de [illegible] tement à ce genre d'affaires. Ses approvisionnements seront complétés sous peu, et dans quelques semaines [illegible] répondre aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp. Nouvelle Orléans.
24 nov

CLAY & CLARK
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE.
No. 108, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé en cylindre, tuyaux; &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les États du Sud. 1er déc—6m

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS [illegible] ouvert pour la réception des [illegible] Les appartements [illegible] meublés avec [illegible] disposés de manière à [illegible] Pour [illegible] s'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur [illegible]